

le Castelet *Flash*

COMMUNE NOUVELLE DE GARCELLES-SECQUEVILLE ET SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

13 MAI 2020

RÉOUVERTURE DES MAIRIES

A la suite du déconfinement, la mairie continue sa permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00. Les permanences d'accueil physique au public reprendront progressivement à compter du 25 mai uniquement à Garcelles-Secqueville dans un premier temps afin de réaménager l'accueil de Saint-Aignan-de-Cramesnil.

- Lundi : 10h00 - 12h00
- Mercredi : 10h00 - 12h00
- Jeudi : 17h00 - 19h00

Pour toute visite dans les locaux de la mairie, il vous sera demandé de venir avec un masque.

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE SAINT MARTIN DE FONTENAY

Depuis le démarrage de la crise sanitaire, sur instructions ministérielles, les services non essentiels ont dû être rapidement stoppés, la plateforme de Saint-Martin-de-Fontenay est ainsi fermée depuis le 17 mars.

Tout en respectant les règles sanitaires, la déchèterie souhaite réouvrir son site, avec cependant une adaptation nécessaire au bon déroulement de cette reprise.

Ainsi à compter du mercredi 13 mai (sauf filière mobilier qui ne reprendra que le 18 mai), la réouverture se fera selon un planning par secteur les trois premiers jours.

Pour Le Castelet, l'accès sera autorisé le vendredi 15 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Quelques règles à respecter : Chaque usager devra présenter son badge d'accès ainsi qu'un justificatif de domicile qui seront vérifiés par un agent à l'entrée du site. Les usagers devront être seul dans leur véhicule. Aucune aide pour le déchargement ne sera effectuée par les agents. Aucun outil ne sera mis à disposition des usagers, apportez vos pelles, balais et autres outils pour le déchargement de vos déchets. Chacun devra respecter les gestes barrières.

Dans le cas où l'une de ces instructions ne serait pas respectée, l'usager se verra refuser l'accès à la plateforme. A compter du samedi 16 mai, les jours et horaires d'ouverture normaux reprennent.

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

La réouverture des écoles a eu lieu mardi 12 mai dans le respect des consignes sanitaires avec une vingtaine d'enfants. Un arrêté municipal a été pris par Mme Le Maire pour ne pas accueillir les enfants de Petite et Moyenne Section à partir du 25 mai, estimant être dans l'impossibilité matérielle de respecter le protocole sanitaire sauf pour les enfants des personnels dits « prioritaires ».

Des écoliers sont accueillis toute la journée :

- L'enseignement scolaire est assuré par l'équipe pédagogique
- Le temps périscolaire est assuré par la collectivité.

Les temps de récréations se font en décalage afin de respecter les distanciations physiques. Des circuits de circulation dans les locaux et à l'extérieur ont été mis en place. Le matériel a été réduit afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Concernant la restauration scolaire, les familles ont été invitées à fournir des paniers repas froids à leurs enfants. Nous avons travaillé avec l'ensemble des équipes pédagogiques de l'Éducation Nationale afin d'accompagner au mieux le retour des enfants à l'école.

COVID-19 - LES BONS USAGES DES LINGETTES DÉSINFECTANTES

Dans le contexte actuel, la Communauté urbaine Caen la mer, le Syndicat Eau du Bassin Caennais et leurs partenaires maintiennent les services essentiels d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement des eaux usées. Cependant, il est essentiel que les habitants contribuent à préserver la qualité du système d'assainissement en jetant uniquement du papier toilette dans leurs WC.

LES LINGETTES SONT À JETER À LA POUBELLE

Depuis le début de l'épidémie du COVID-19, l'utilisation de lingettes désinfectantes s'est multipliée. Lorsqu'elles sont jetées dans les toilettes, ces lingettes créent des bouchons importants. Elles endommagent les équipements, bouchent les canalisations et les pompes des réseaux, entraînent des refoulements d'égouts dans les résidences ou vers le milieu naturel, et nuisent au bon fonctionnement des stations de traitement des eaux usées. Les lingettes doivent donc être jetées à la poubelle et non pas dans les toilettes.

RAPPEL : EAU DU ROBINET

Caen la mer tient à rappeler qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir concernant la qualité de l'eau du robinet. Le virus est très sensible au chlore, et par conséquent, la désinfection de l'eau est efficace. L'eau potable ne présente donc pas de risque de contamination au Coronavirus et la consommation de l'eau du robinet est sans danger.

MASQUES

La commande de masques effectuée par la municipalité devrait nous parvenir d'ici la fin du mois. Nous reviendrons vers vous pour la distribution dès que la réception sera faite.

LML COIFFURE

Le salon LML Coiffure de Garcelles-Secqueville est heureux de vous informer de sa réouverture dès le lundi 11 mai.

Le salon a mis tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Pour cela, un protocole sanitaire est mis en place avec des règles à respecter : venir avec un masque, pas de vestiaire (ni sac à main), lavage de mains...

Comme à son habitude, les client(es) seront accueillis sur rendez-vous où les consignes leur seront détaillées.

En cette période difficile, LML Coiffure reste solidaire avec vous et a décidé de ne pas augmenter ses tarifs.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.



LML COIFFURE - 07 67 10 44 94 - 3 IMPASSE DU BOIS - 14540 GARCELLES-SECQUEVILLE

DISTRIBUTEURS DE PAINS

La convention concernant les distributeurs de pain n'a pas été reconduite avec pour objectif leur remplacement par de nouvelles machines plus performantes. Les emplacements permettant d'accueillir ces distributeurs de pain sont aménagés (mise en place de plateformes béton et alimentation électrique). La pose des machines, reportée pour cause de confinement, est prévue à la fin du mois de mai.



Pour ne rien manquer de l'actualité du Castelet
Pensez à visiter le site internet de la commune

www.commune-le-castelet.fr